ETE 2027

LUBERON EN LIBERTE

7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnée



"Tantôt rupestre, tantôt florentin. Tantôt sauvage, tantôt ordonnancé par le travail des hommes. Tantôt mauve ou gris, tantôt émeraude ou bleu, le Luberon ne cesse d'être inspiré et inspire tous ceux qui l'approchent". Des ocres sang et or du Colorado provençal à la beauté rugueuse et âpre des Gorges du Régalon, nous vous convions à une itinérance en liberté dans ces lieux magiques célébrés par de nombreux artistes.

PROGRAMME

Jour 01 : Arrivée à l'hôtel à Apt.
Suivant l'heure d'arrivée, possibilité de randonner dans le Colorado Provençal (il faut compter au moins ½ journée entre le trajet et la visite). Itinéraire fourni dans le topo-guide.

Jour 02 : Apt / Buoux.
La randonnée d'Apt à Buoux est une agréable promenade au coeur du Luberon, traversant des paysages variés. En partant d'Apt, une petite ville provençale connue pour son marché et son patrimoine, vous traversez des vignobles, des champs de lavande et des forêts de chênes verts. Le sentier, qui serpente à travers des paysages vallonnés, offre des vues sur le massif du Luberon et la vallée de l'Aiguebrun. L'arrivée à votre hébergement, situé dans une vallée tranquille, constitue une fin de randonnée reposante.
Dîner et nuit à votre hébergement
(4h de marche / 370 m de dénivelée)

Jour 03 : Buoux / Combe de Recaute.
Après le petit-déjeuner vous entamez une promenade agréable à travers les paysages du Luberon. En partant du vallon de l'Aiguebrun, véritable coeur du massif, connu pour ses falaises mythiques et ses ruines médiévales, le sentier passe par des combes, traverse des forêts de chênes et des prairies. Vous suivez des chemins tranquilles, parfois ombragés, en passant par de petits hameaux, des champs cultivés. Le parcours offre des vues spectaculaires sur les collines environnantes, la vallée de la Durance, le mont Ventoux, et par temps clair le regard porte jusqu'à la chaîne des Alpes au Nord, ou bien la mer Méditerranée et l'Etang de Berre au Sud. Vous découvrez le très beau village de Lourmarin en versant sud, ses ruelles étroites, son église, son temple et son château du XVIème siècle, avant de poursuivre par les collines en direction de votre hébergement en pleine nature vers Lauris.
Dîner et nuit à l'hébergement.
(5h30 de marche / 750 m de dénivelée)

Jour 04 : Combe de Recaute / Mérindol.
La randonnée depuis Combe de Recaute jusqu'à Mérindol traverse les paysages variés et paisibles du Luberon, pour rejoindre ses magnifiques crêtes en versant Sud, avant d'entamer une jolie descente vers la plaine de la Durance en passant par des combes, des vergers, des vignobles, des oliveraies. Le parcours est bien balisé et offre de très beaux points de vue sur les collines environnantes. L'arrivée à Mérindol, village historique et haut lieu de l'hérésie Vaudoise, avec les ruines de son château médiéval et ses panoramas sur la vallée, conclut agréablement cette jolie randonnée.
Dîner et nuit à l'hébergement.
(5h30 de marche / 450 m de dénivelée)

Jour 05 : Mérindol / Mérindol.
Après le petit-déjeuner, au départ du charmant village de Mérindol, cette randonnée vous entraîne sur les traces de l'histoire vaudoise, entre patrimoine, garrigue et panoramas ouverts sur la vallée de la Durance. Entre crêtes lumineuses et passages plus ombragés, dans une ambiance typiquement provençale faite de senteurs de thym et de romarin. Une randonnée en boucle équilibrée et accessible, mêlant nature préservée et mémoire des lieux.(Le piquenique est inclus pour cette étape).
Dîner et nuit à l'hébergement
(6h de marche / 250 m de dénivelée)

Jour 06 : Merindol / Bonnieux.
Par un chemin offrant une vue spectaculaire sur la vallée de la Durance, les Alpilles et plus au loin la Camargue, vous regagnez la crête du Petit Luberon et sa très belle forêt de cèdres avant de redescendre sur le village perché de Bonnieux.
Dîner non inclus.
Nuit à l'hôtel. (Le pique-nique est inclus pour cette étape).
(5h30 de marche) (550 m de dénivelée)

Jour 07 : Bonnieux / Apt.
Retour sur Apt par le château de Buoux et le plateau des Claparèdes.
(3h30 de marche) (200m de dénivelée)

Attention : à certaines périodes, le « Plan Alarme Incendie » peut être mis en place par la préfecture. L'accès aux massifs forestiers est alors interdit. Dans ce cas, nous vous proposerons des itinéraires de substitution autorisés.

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.
De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Vous serez alors amenés pendant cette période de séjour à consulter les sites web de la préfecture, qui évalue la veille à 18h, le niveau de risque, et donc le niveau d'accès aux massifs. Carte d'accès aux massifs du Vaucluse

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Le premier jour à Apt (heure d'arrivée selon votre convenance).

Accès train : Avignon TGV
Se renseigner auprès de la SNCF au 36 35 ou sur le site www.sncf-connect.com
Pour rejoindre Apt :(dont le règlement est à votre charge)
Quelque-soit votre gare d'arrivée, prendre la ligne de bus Avignon / Apt Terminus.

Accès voiture :
Par l'A7 jusqu'au niveau d'Avignon puis D973 et N100 (carte Michelin n° 81)
Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.viamichelin.com

Parking : Parking gratuit mais non gardé à Apt. Renseignez-vous auprès de l'office de tourisme pour savoir où il est conseillé de se garer (coordonnées dans ce document).

Attention : ne vous garez pas Place Lauze de Perret en raison du marché qui se tient le samedi matin sur cette place.

DISPERSION

Le jour 07 à Apt après la randonnée

Retour train : Avignon TGV

Hébergements avant ou après la randonnée :

HOTELS à APT:

L'Aptois**	289 Cours Lauze de Perret	Tel : 04 90 74 02 02
Le Palais**	24 Rue Docteur Albert gros	Tel : 04 90 04 89 32

HOTELS A AVIGNON :

Le Magnan**	63 rue du Portail Magnanen	Tel : 04 90 86 36 51
IBIS	42 bd St-Roch	Tel: 04 90 85 38 38
Le Splendid	17 rue A. Perdiguier	Tel : 04 90 86 14 46
Le Medievali	15 rue Petite Saunerie	Tel : 04 90 86 11 06

NIVEAU

Marcheurs contemplatifs.
Niveau 2 sur une échelle de 5.
4 à 6h00 de marche par jour
Ce circuit ne présente aucune difficulté terrain particulière il est dédié aux marcheurs confirmés mais n'est pas des plus difficiles, il peut tout à fait convenir à des marcheurs réguliers (niveau 2 étoiles) qui ont l'habitude de l'itinérance et des longues distances de marche.

HEBERGEMENT

Vous êtes hébergés en hôtels 2* (ou équivalent) et en chambres d'hôtes.
Les jours 4 et 5, les nuits se font en gîte entièrement rénové à Mérindol. Si vous êtes deux ou trois participants, vous serez logés dans un studio privatif allant jusqu'à 3 personnes. A plus de deux participants, vous serez logés dans des dortoirs privatifs pouvant aller jusqu'à 8 personnes. Pour cet hébergement les pique niques sont possibles et vous aurez donc la pension complète.
Si vous ne souhaitez pas être logés dans les dortoirs, vous avez la possibilité d'être hébergé en chambre d'hôtes, en revanche les repas ne sont pas possibles dans cet hébergement.

RESTAURATION :

Les petits déjeuners sont inclus ainsi que les dîners des jours 2/3/4/5.
Sauf mention contraire, les pique-niques ne sont pas inclus. Si vous souhaitez les confectionner vous-mêmes, nous mentionnons l'existence ou non de commerces et services à chaque étape. Si vous le souhaitez, la plupart des hébergements dans lesquels vous ferez étape sont prédisposés à vous préparer des pique-niques. Pensez à les prévenir 48H avant votre passage ; convenez avec eux du tarif.

TRANSFERTS INTERNES

Ce séjour a été conçu pour limiter l'utilisation de modes de transport, afin de privilégier ainsi l'approche par la nrandonnée, et donc de vous assurer une véritable déconnexion. Aucun transfert à prévoir pendant ce parcours.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée

GROUPE

A partir de 2 personnes

CARNET DE ROUTE

Pour ce séjour, nous mettons à votre disposition un dossier de voyage numérique incluant un accès gratuit à notre application, qui vous guidera tout au long de votre séjour depuis votre smartphone. Vous y retrouverez la liste de vos hébergements, les traces GPX disponibles sur votre espace personnel, ainsi que toutes les informations utiles au bon déroulement de votre voyage.

Si vous le souhaitez, une version papier du dossier de voyage peut également vous être envoyée (cartes, topoguide et pochette de voyage), il suffit de nous en informer au moment de la réservation de votre séjour.

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 2 à 3 semaines avant votre départ. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

-1 sac à dos confortable (minimum 30 à 40 litres) pour le transport de vos affaires de la journée (appareil photo, pique-nique réparti entre tous les participants, couvert, gourde…),

-Chaussures de randonnée de préférence à tiges hautes et avec des semelles antidérapantes de type Vibram
-1 pantalon solide
-1 pull chaud et léger
-Chaussettes de laine ou de coton
-1 short
-1 casquette avec visière pour se protéger du soleil
-Lunettes, crème et chapeau pour le soleil
-1 vêtement de pluie (léger et peu encombrant)
-Assiette, gobelet, couverts et canif pour les pique-niques
-1 gourde d'au moins 1 litre : il est conseillé de boire 1,5 à 2 litres d'eau par jour
-1 lampe de poche, crème solaire, papier hygiénique, pharmacie individuelle

N.B: Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 10 kg.

Un supplément de 4 € par étape (à régler directement sur place) sera demandé par le transporteur aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

L'excédent de poids sera placé dans un sac individuel fermé fourni par le transporteur

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 1 avril 2027 au 15 juin 2027 et du 6 septembre 2027 au 15 novembre 2027.

Les départs en juillet et août sont impossibles dus aux risques d'incendies dans le Luberon liés aux fortes chaleurs.

Prix par personne en basse saison (du 01/04/27 au 30/04/27 et du 01/10/27 au 15/11/27):
A partir de 2 participants : 900€/pers.
A partir de 3 participants : 840€/pers.
A partir de 4 participants : 790€/pers.

Prix par personne en haute saison (du 01/05/27 au 15/06/27 et du 06/09/27 au 30/09/27):
A partir de 2 participants : 930€/pers.
A partir de 3 participants : 870€/pers.
A partir de 4 participants : 820€/pers.
A partir de 5 participants : remise privilégiée. Nous consulter.

EN OPTION :
Supplément chambre individuelle : +190€/pers en basse saison
Supplément chambre individuelle : +200€/pers en haute saison
Formule sans transport de bagages : -300€ par dossier

Le supplément chambre individuelle est obligatoire. (Pour les bases impaires)
Des frais de gestion s'appliquent en cas de réservation à moins d'un mois du départ : 40€ par dossier, ou +20€ par participant pour les groupes de 5 participants et plus (ou si 3 chambres réservées et plus).

Nuit supplémentaire à Apt en chambre double ou à lits séparés avec petit-déjeuner : 55€/pers.
Nuit supplémentaire à Apt en chambre individuelle avec petit-déjeuner : 75€/pers en basse saison et 90€/pers en haute saison

(tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités du moment, et des types de chambre proposés).

LE PRIX COMPREND
- l'organisation du séjour
- l'hébergement sur la base de 2 personnes,
- les 6 petits déjeuners,
- les 4 diners du jour 2 au jour 5 (vins et boissons non compris),
- les pique-nique du jour 5 et 6
- l'accès à l'application de guidage : toutes les infos utiles du séjour, sur votre smartphone
- le transport des bagages les jours 2-3-4-6 et 7

LE PRIX NE COMPREND PAS
- Les boissons et dépenses personnelle
- les déjeuners sauf les pique-nique des jours 5 et 6
- le repas du soir à Apt et à Bonnieux
- l'équipement individuel
- le supplément chambre individuelle
- le supplément personne seule
- l'option Hôtel Logis de France** à Bonnieux
- l'option pique nique
- l'assurance annulation assistance - rapatriement interruption de séjour 3.9%
- tout ce qui n'est pas inclus au programme

POUR EN SAVOIR PLUS

UN PEU D'HISTOIRE

Dès 1530, la Réforme se propage dans le Midi, grâce aux colporteurs de bibles et aux marchands, par la vallée du Rhône, le Vivarais et la vallée de la Durance. Le protestantisme est stimulé par le rayonnement de l'église vaudoise, implantée dans les communautés villageoises du Luberon.
L'hérésie vaudoise remonte au XII^{ème} siècle : Pierre Valdo, un marchand lyonnais, avait fondé en 1170 une secte prêchant la pauvreté et le retour à l'Evangile, refusant les sacrements et la hiérarchie ecclésiastique. Excommuniés en 1184, les Vaudois étaient, depuis ce temps, pourchassés comme hérétiques.
En 1540, le Parlement d'Aix (institué en 1501) décide de frapper fort en ordonnant la destruction de la bourgade vaudoise de Mérindol. François I^{er} temporise et prescrit un sursis. Loin de s'apaiser, les esprits s'échauffent : l'abbaye de Sénanque est saccagée par des hérétiques en 1544 ; en riposte, le président du Parlement d'Aix, Meynier d'Oppède, obtient du roi l'autorisation d'appliquer "l'arrêt de Mérindol" et organise une expédition punitive. Du 15 au

20 avril 1545, une véritable folie sanguinaire s'abat sur les villages du Luberon dont certains sont incendiés et rasés : 3 000 personnes sont massacrées et 600 envoyées aux galères.

APT
Petite ville active de la vallée du Calavon, grande productrice de fruits confits et de confitures, d'essence de lavande et de truffes, elle est le principal centre d'extraction de l'ocre en France.

SAIGNON
Bâti sur un promontoire près d'un haut rocher. L'église romane présente une belle arcature aveugle trilobée.

BORIES
Sur les pentes du Luberon se dressent de curieuses cabanes de pierres sèches, à un ou deux étages, appelées «bories» : on en dénombre environ 3 000. Beaucoup ont été habitées de l'âge du fer jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

MOURRE NEGRE
A 1125m d'altitude, c'est le point culminant du Luberon. Le panorama s'étend du plateau du Vaucluse, du Mont-Ventoux, de la montagne de Lure et des Préalpes de Digne au nord jusqu'à la vallée de la Durance, la montagne Ste-Victoire, l'étang de Berre et les Alpilles au sud.

OURMARIN
Situé au débouché de la combe de Lourmarin, le village est dominé par le château, bâti sur une butte. Au cimetière reposent les écrivains Albert Camus et Henri Bosco.

GORGES DE REGALON
Le chemin passe dans le lit d'un torrent asséché, entre les parois très rapprochées des gorges, véritable couloir de 100m de long, haut de 30m et étroit parfois de 8cm

LACOSTE
Ce village perché offre un élégant petit beffroi du XVII^{ème} s. Il est dominé par un imposant château en partie ruiné qui appartint à la famille de Sade où le «divin marquis», seigneur du lieu vint se réfugier en 1778 après s'être évadé de prison.

BONNIEUX
Ce gros village, où subsistent de nombreux vestiges de remparts, est étagé sur un promontoire naturel du Luberon.
De la Terrasse, jolie vue sur la vallée du Calavon et le plateau du Vaucluse où s'accrochent les villages de Gordes et de Roussillon avec, au loin, le Mont-Ventoux. Au-dessus, la vieille église paroissiale du XII^{ème} siècle est entourée de très beaux cèdres. L'église neuve contient 4 tableaux sur bois de primitifs de l'école allemande du XV^{ème} siècle.

FORT DE BUOUX
L'éperon rocheux du fort de Buoux a toujours servi à des fins défensives. Occupé par les Ligures, les Romains, puis témoin des combats entre catholiques et protestants, il fut démantelé sur ordre de Louis XIV en 1660. Trois enceintes défensives, une chapelle romane, des habitats, des silos taillés dans le roc, un donjon, une pierre de sacrifice ligure, un escalier dérobé, composent cette place forte. De la pointe de l'éperon, où se dressait un donjon médiéval, belle vue sur la haute vallée de l'Aigue-Brun.

RUSTREL ET LE COLORADO PROVENCAL
Rustrel est un minuscule village adossé au pied du Plateau d'Albion dans le Parc Naturel Régional du Lubéron qui mérite largement un détour pour ses étonnantes falaises d'ocre que l'on appelle Le Colorado Provençal.
L'exploitation de l'ocre débutée il y a un siècle en arrière, permit à Rustrel d'être un centre important de production et de participer à la révolution industrielle à partir de ces minerais ferrugineux. Aujourd'hui, après un long déclin, l'exploitation du site touche à sa fin, le Colorado Provençal entame une deuxième vie en s'ouvrant aux visiteurs émerveillés par la palette de couleurs et de formes offertes sur le site.

Entre Rustrel et le hameau de Gignac, en bordure de la rivière Dôa, de nombreux sentiers pédestres conduisent vers une incroyable succession de rochers de couleurs rouille, de falaises d'or et de cheminées de fées rouges qui surgissent majestueusement de la végétation.
Le village de Rustrel est dominé par un beau château du XVII° qui a été restauré récemment.

CARTOGRAPHIE :

✓ Carte Didier-Richard au 1:50 000 n° 14 «Du Luberon à la Montagne Ste-Victoire»
✓ Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3142 (Cavaillon)
✓ Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3242 (Apt)
✓ Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3243 (Pertuis-Lourmarin)

BIBLIOGRAPHIE :

✓ Guide Vert "Provence" (Michelin)
✓ Guide Bleu "Provence" (Hachette)
✓ Les romans de Jean Giono
✓ Les romans d'Henri Bosco
✓ Parc Naturel Régional du Luberon (Guide Gallimard)
✓ Vaucluse (Guide Gallimard)
✓ Parc régional du Luberon (Guide Gallimard)
✓ La Mémoire du Luberon de J.P Clébert (Ed. Herscher)

METEO :

Pour connaître les prévisions météo :
- vous pouvez contacter Météo France à ce nouveau numéro: 32 50 (0,34 € la minute)
- vous pouvez consulter le site de Météo France sur www.meteo.fr

ADRESSES UTILES :

- Comité Départemental du Tourisme du Vaucluse :
12 rue du Collège de la Croix, 84000 Avignon Tel : 04 90 80 47 00
Email: info@provenceguide.com
Web: www.provenceguide.com

- Office du Tourisme :
41 cours Jean – Jaurès, 84004 Avignon Tel : 04 32 74 32 74
Email: information@ot-avignon.fr
Web : www.avignon-tourisme.com

- Office du Tourisme :
20 Avenue Philippe de Girard, 84400 Apt Tel : 04 90 74 03 18
Email : omt.apt@free.fr

- Maison du Parc du Luberon :
60 place J. Jaurès, 84400 Apt Tel : 04 90 04 42 00
Web: www.parc-du-luberon.org

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou http://www.voyages-sncf.com
Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.
ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION
Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation
L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN